

Association des cadres et professionnels  
de l'Université de Montréal

RAPPORT 2018/  
D'ACTIVITÉS /19



# Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	p. 4
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	p. 6
COMITÉ EXÉCUTIF.....	p. 6
VOS REPRÉSENTANTS 2018-2019.....	p. 7
LE PERSONNEL DE LA PERMANENCE.....	p. 7
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL.....	p. 8
COMITÉS MIXTES.....	p. 9
Avantages sociaux.....	p. 9
Dotation.....	p. 9
Perfectionnement.....	p. 10
Relations professionnelles.....	p. 11
Rémunération.....	p. 12
Santé, sécurité et mieux-être.....	p. 13
COMITÉS PERMANENTS.....	p. 14
Communication.....	p. 14
Développement durable.....	p. 14
Régie interne.....	p. 15
Réseautage.....	p. 16
COMITÉS UNIVERSITAIRES.....	p. 17
Comité de prévention du harcèlement.....	p. 17
Comité de retraite.....	p. 17
CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE CADRES ET PROFESSIONNELS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES.....	p. 18
L'ANNÉE EN IMAGES.....	p. 19

# RAPPORT 2018/ D'ACTIVITÉS /19



## Mot de la présidente

Chers et chères collègues,

Au terme de ma quatrième année à titre de présidente de l'Association, c'est avec plaisir et fierté que je vous présente le bilan des activités et des actions posées par l'Association des cadres et des professionnels de l'Université de Montréal en 2018-2019.

Cette année, les administrateurs ont souhaité mettre l'accent sur la communication, tant celle qui s'adresse aux membres qu'à nos vis-à-vis des ressources humaines, ou parfois même à la direction de l'Université

Cet exercice a été initié il y a plus d'un an, lors de la négociation du Protocole où nous avons particulièrement cherché à vous entendre sur des questions qui vous touchent. Voix collective des cadres et des professionnels, l'Association constitue un espace privilégié pour débattre et promouvoir des solutions en vue d'améliorer les conditions de travail des membres. Grâce à la quarantaine de membres bénévoles qui s'impliquent au sein de l'Association, et grâce aux cinq employées de la permanence, nous sommes à même de mettre en œuvre nos orientations stratégiques.

Au cours de la dernière année nous avons organisé trois rencontres dont les sujets portaient sur :

- la révision de la structure d'emploi et de la rémunération des cadres et professionnels (170 participants);
- les travaux du REM qui affectent les employés situés au Pavillon Marie-Victorin et les environs.

Nous avons également effectué deux sondages sur les thématiques suivantes :

- vos habitudes de transport pour vous rendre au travail (653 répondants)
- votre satisfaction sur la progression de carrière (527 répondants)

Un troisième sondage a aussi été réalisé auprès de la centaine de collègues surnuméraires sur leurs besoins et leurs attentes. Enfin, nous avons entamé un processus d'embauche d'un consultant en communication afin d'optimiser nos échanges avec vous.

## Mot de la présidente (suite)

Cette année, la communication a été au centre de nos actions, mais ce n'est pas tout. Plusieurs d'entre vous m'avez abordée au cours des dernières semaines et des derniers mois pour me parler de rémunération et pour obtenir des nouvelles au sujet de la révision de la structure salariale. Rappelons que l'Université s'est engagée « à consulter l'ACPUM à chacune des étapes du processus » comme l'indique la lettre d'entente n° 4 du Protocole en vigueur.

Tout comme vous, je souhaite que l'exercice soit fait dans les règles de l'art et suivant la consultation promise. L'ACPUM est prête à collaborer avec les ressources humaines dans ce sens. Pour nous appuyer dans cette exercice, nous avons d'ailleurs retenu les services d'un consultant en rémunération.

Après 45 ans d'existence, l'ACPUM demeure le plus grand regroupement associatif de cadres et de professionnels du réseau universitaire québécois. Forte de ses 1155 membres, l'Association évolue sans cesse grâce à l'engagement individuel de ses membres dont l'implication est primordiale pour entretenir le dynamisme de notre groupe et contribuer à notre force collective. Par votre dévouement, administrateurs, officiers, membres des comités et des groupes de travail, et représentants aux comités universitaires, vous contribuez au développement de l'ACPUM et à notre force collective.

Isabelle Daoust,  
présidente

L'Association compte...

**1155**

**membres en règles.**

# Conseil d'administration

Au cours de l'année, les membres du Conseil d'administration se sont rencontrés à 12 reprises. En plus de décider des grandes orientations de l'Association et de veiller à l'application des conditions de travail des cadres et professionnels, les administrateurs ont dirigé les comités et groupes de travail dont ils avaient la responsabilité. Ils ont participé à deux séances de formation, animées par M<sup>e</sup> Élisabeth Perreault du bureau de notre procureur, ROY BÉLANGER avocats, sur la question de la vie privée, des médias sociaux et des courriels.

Permettez-moi de vous présenter les quatorze administrateurs qui siègent à mes côtés au Conseil et de les remercier personnellement pour leur implication : Catherine Bussières, Sylvie Dubuc (vice-présidente affaires internes), Lucie Duval, Chloée Ferland-Dufresne (trésorière), Jean-Philippe Fortin (conseiller), Guy Gagnon (vice-président relations professionnelles), Marie-Hélène Paquette, Guillaume Paré (secrétaire), Nathalie Parent, Richard Ponton, Mario Roy, Martin Trudeau, Helena Urfer et Ayman Wazzan.

Je souhaite également remercier Marc Pesant qui a quitté le Conseil d'administration en cours de mandat en raison de son départ de l'Université. Je tiens aussi à remercier chaleureusement Christine Léonard pour le travail accompli après 19 ans d'implication au sein du Conseil. Christine a mis un terme à son mandat pour passer le flambeau. Fait important qu'il ne faut pas manquer de souligner, Christine a été la première femme à présider l'ACPUM, poste qu'elle a occupé pendant trois années charnières marquées par l'exercice de modernisation de la rémunération.

# Comité exécutif

Pour administrer les affaires courantes de l'Association et faire le suivi des décisions du Conseil d'administration, les six officiers du Comité exécutif se sont réunis 19 fois au cours de la dernière année.

À la lecture du rapport financier annuel, sous la responsabilité de la trésorière, vous pourrez constater que l'année 2018 s'est terminée avec un léger surplus par rapport au budget prévu pour l'exercice. Encore cette année, les dépenses les plus importantes sont attribuables aux honoraires professionnels nécessaires à la réalisation de la mission de l'ACPUM, soit la représentation et la défense des membres. La situation financière de l'Association est saine et stable et le portrait d'ensemble est prometteur pour relever les défis à venir. Les cotisations des membres permettent de rencontrer les obligations annuelles, alors que les placements accumulés donnent à l'Association la flexibilité et les moyens de réagir si le contexte stratégique le nécessite.



# Vos représentants 2018-2019

L'EXÉCUTIF



**Présidente**  
Isabelle Daoust  
FAS - Direction

Secteur A  
2017-2019



**Vice-président  
(relations professionnelles)**  
Guy Gagnon

Médecine - VD - Exécutif

Secteur A  
2017-2019



**Vice-présidente  
(affaires internes)**  
Sylvie Dubuc

FAS - Centre de langues

Secteur A  
2018-2020



**Trésorière**  
Chloée Ferland-Dufresne  
SAE - Activités culturelles

Secteur B  
2017-2019



**Secrétaire**  
Guillaume Paré  
BRDV

Secteur B  
2018-2020



**Conseiller**  
Jean-Philippe Fortin  
SAE - Action humanitaire et communautaire

Secteur B  
2018-2020

LES ADMINISTRATEURS



Catherine Bussièrès  
CIRRELT

Secteur A  
2017-2019



Lucie Duval  
FAS - Institut d'études religieuses

Secteur A  
2018-2020



Marie-Hélène Paquette  
Réseau des diplômés et des donateurs

Secteur C  
2018-2019



Nathalie Parent  
Direction de la formation continue

Secteur B  
2017-2019



Richard Ponton  
Technologies de l'information

Secteur C  
2018-2019



Mario Roy  
Technologies de l'information

Secteur C  
2018-2019



Martin Trudeau  
Médecine - Direction

Secteur A  
2018-2020



Helena Urfer  
Réseau des diplômés et des donateurs - Les Belles Soirées

Secteur B  
2018-2020



Ayman Wazzan  
Direction des immeubles

Secteur B  
2017-2019

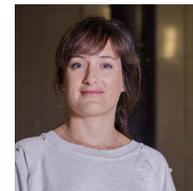
## L'équipe de la permanence



Marie-Claude Levesque  
**Directrice générale**



Cathy Gagnon  
**Coordonnatrice**



Eve Pouliot  
**Conseillère en relations de travail**



Louise Gagnon  
**Secrétaire administrative**



Geneviève Neault  
**Assistante aux communications**

# Comités et groupes de travail

Les comités et les groupes de travail réalisent les projets annuels, exécutent les mandats qui leur sont confiés et font rapport au Conseil d'administration de l'avancement et des résultats de leurs études et de leurs travaux.

7

## COMITÉS MIXTES (ACPUM ET DRH)

- Avantages sociaux
- Dotation
- Fonds spéciaux
- Perfectionnement
- Relations professionnelles
- Rémunération
- Santé, sécurité et mieux-être

4

## COMITÉS PERMANENTS (ACPUM)

- Communication
- Développement durable
- Régie interne
- Réseautage

## RENCONTRES

- 52 rencontres des comités permanents et groupes de travail
- 18 rencontres des comités mixtes
- 12 rencontres du Conseil d'administration
- 19 rencontres du Comité exécutif

# Comités mixtes

## Avantages sociaux

**Représentants ACPUM** : Lucie Duval / Richard Ponton

**Soutien de la permanence** : Marie-Claude Levesque / Eve Pouliot

### Assurances collectives

Les représentants ont travaillé sur plusieurs thématiques cette année, notamment sur la question de l'assurance pour les soins médicaux et de l'obligation de maintenir la participation jusqu'à l'âge de 65 pour les retraités. À cet égard, vos administrateurs ont tenu plusieurs rencontres sur le sujet, à l'issue desquelles il a été décidé de maintenir le régime actuel sans modifications en ce qui a trait aux coûts, soit une tarification unique pour les employés actifs et retraités.

Au cours de l'année, les responsables du Comité ont commencé à répertorier les avantages sociaux dont les membres bénéficient afin de pouvoir proposer des améliorations. L'élaboration de cette liste fera encore partie de l'agenda de travail l'année prochaine. Un de vos représentants a participé, en mai dernier, à une conférence ayant pour thème *Régime national d'assurance-médicaments : Enjeux et impacts pour le Québec*.

En avril, vos représentants participeront à une rencontre pour le renouvellement de l'assurance Croix Bleue en 2019 et veilleront à l'optimisation de vos bénéfices.

## Dotation

**Représentants ACPUM** : Mario Roy / Helena Urfer

**Soutien de la permanence** : Marie-Claude Levesque / Eve Pouliot

**Groupe de travail** : Isabelle Daoust / Nancy Girard / Stephan Larouche / Manye Doria Ofoulhast Othamot / Dania Robergeau

La question de la dotation demeure un point sensible. Les représentants siégeant à ce comité répondent régulièrement à des demandes ponctuelles soumises par les membres en questionnant leurs vis-à-vis de la Direction des ressources humaines. Ils font également le suivi des affichages simultanés et de l'octroi de contrats de travail. Les responsables de ce comité se sont réunis à trois reprises en comité mixte avec la partie patronale. Les principales questions abordées furent la promotion des candidatures provenant de l'interne, la reconnaissance salariale lors de l'obtention d'un poste à l'interne ainsi que l'amélioration du portail carrière. À ce sujet, la Direction des ressources humaines nous a informés vouloir améliorer cette plateforme.

Pour sa part, le groupe de travail a réalisé, en octobre 2018, un sondage sur la progression de carrière auquel 527 membres ont répondu. Les données recueillies ont permis aux représentants de bien cibler les interventions à faire en comité mixte. En ce sens, ils ont demandé le retour de l'alerte-emploi.



## Dotation (suite)

Depuis la signature du dernier Protocole, le volet création de postes est maintenant inclus dans le mandat du Comité mixte dotation. À cet égard, en février 2019, les 101 employés surnuméraires visés par l'ACPUM ont reçu un questionnaire en vue d'évaluer la situation et les besoins de cette catégorie de personnel et ainsi faire les représentations nécessaires auprès de la Direction des ressources humaines.

## Perfectionnement

**Représentants ACPUM :** Guillaume Paré / Helena Urfer

**Soutien de la permanence :** Louise Gagnon / Marie-Claude Levesque

**Groupe de travail :** Lucie Duval / Florence Fumeaux

Au cours de la dernière année, les représentants de l'ACPUM au Comité mixte de perfectionnement ont collaboré avec la Direction des ressources humaines afin de présenter des formations spécifiques qui rejoignent les besoins et les préoccupations des cadres et des professionnels. De plus, les représentants de l'ACPUM ont effectué le suivi du budget consacré aux cadres et professionnels selon les critères de l'article 11 du Protocole et ont étudié les demandes individuelles de formation dont les coûts dépassent 1000 \$.

En plus d'alimenter les représentants du Comité mixte de perfectionnement en réfléchissant à différents problèmes et en proposant des pistes de solutions, le groupe de travail a œuvré à l'organisation de la 20<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'ACPUM. Pour l'occasion, le Dr Serge Marquis a fait un tour d'horizon sur la thématique de la reconnaissance au travail et sur les aspects y étant associés. Un formulaire d'appréciation mis à la disposition des participants a permis de constater la grande satisfaction des membres pour le choix du conférencier et le contenu de sa présentation. En effet, les données recueillies illustrent un taux de satisfaction de 99 %. Du jamais vu!



Dr Serge Marquis présentant sa conférence *L'Art de la reconnaissance*.

220

Nombre de membres  
ayant participé à...

**LA CONFÉRENCE  
ANNUELLE 2018**

(27 novembre 2018)

# Relations professionnelles

**Représentants ACPUM** : Sylvie Dubuc / Guy Gagnon

**Soutien de la permanence** : Marie-Claude Levesque / Eve Pouliot

Les responsables du Comité de relations professionnelles comptent quotidiennement sur l'appui de l'équipe de la permanence pour répondre à des questions au sujet des droits et des conditions de travail des membres de l'ACPUM. Avec plus de 400 demandes soumises annuellement, ce soutien est nécessaire. Lors du congé de maternité de notre conseillère en relations de travail, Eve Pouliot, nous avons pu compter pendant plus de six mois sur M<sup>e</sup> Elizabeth Perreault du bureau de notre procureur pour épauler la permanence à raison de deux jours semaines.

Les représentants de l'ACPUM et le personnel de la permanence accompagnent les membres qui vivent des situations problématiques et négocient, si nécessaire, des ententes afin de résoudre leur situation selon leur volonté. Depuis l'Assemblée générale annuelle de l'année dernière, 55 membres ont pris des recours et ont bénéficié du soutien de l'Association dans leurs démarches. Voici les différentes actions menées en cours d'année :

- trois accompagnements dans des processus disciplinaires;
- cinq accompagnements lors de congédiements et obtention de règlements hors cour;
- trois accompagnements pour mesures administratives;
- neuf accompagnements lors de congé de maladie;
- trois accompagnements lors d'abolition de poste;
- quatre négociations d'entente de retraite;
- dix soutiens pour des processus liés à du harcèlement psychologique.

L'Association a également soutenu les membres provenant de trois unités à l'intérieur desquelles régnait un climat difficile. Les représentants ACPUM ont proposé des pistes de solutions et ont demandé à la Direction des ressources humaines d'intervenir.

D'un point de vue plus global, des pourparlers ont eu lieu avec la Direction des ressources humaines pour résoudre différents éléments touchant le travail à distance, la réduction volontaire de la semaine de travail, les congés parentaux et autres questions d'interprétation du Protocole. Des représentations sont actuellement en cours sur la divergence d'interprétation entre les représentants de l'ACPUM et ceux de la Direction des ressources humaines au sujet des récents changements à la *Loi sur les normes du travail*.

Lors de l'exercice précédent, deux mécontentes (en vertu de l'article 8 du Protocole) avaient été déposées à la suite d'un désaccord d'interprétation avec la partie patronale concernant des congés sociaux et des congés pour décès. Les séances de médiation auront lieu au mois d'avril prochain, en conformité avec le nouveau processus mis en place lors des dernières négociations.

# Rémunération

**Représentants ACPUM** : Chloée Ferland-Dufresne / Jean-Philippe Fortin

**Soutien de la permanence** : Louise Gagnon / Marie-Claude Levesque / Eve Pouliot

**Groupe de travail** : Lucie Duval / Richard Ponton / Martin Trudeau / Ayman Wazzan

En 2018-2019, l'ACPUM a reçu une cinquantaine de questions de la part de ses membres au sujet de l'évaluation de leur poste et de la rémunération en général. Un accompagnement individualisé a été fait par l'équipe de la permanence. Parmi les différentes problématiques abordées en comité mixte, trois demandes de révision ont été déposées par des membres en vertu de l'article 30.03.02 du Protocole : deux sont réglées et l'autre suit son cours.

Pendant la dernière année, tous les membres du groupe de travail ont complété, auprès de la Direction des ressources humaines, la formation sur le processus d'analyse du système d'évaluation des emplois des cadres et professionnels. Mieux outillés, les membres du groupe de travail sont désormais en mesure de comprendre davantage le positionnement salarial des postes. Soucieux d'assurer la relève, ces bénévoles ont également élaboré un processus de travail afin de doter le groupe de travail d'une démarche solide et efficace.

Enfin, deux rencontres ont été organisées en octobre dernier relativement à la révision de la structure d'emploi et de la rémunération. Plus de 170 cadres et professionnels se sont déplacés pour échanger sur le sujet avec les administrateurs de l'ACPUM. Les préoccupations évoquées par les membres lors de ces rencontres ont permis d'alimenter nos représentations auprès de la Direction des ressources humaines. Il va sans dire que la grande participation des membres a eu une influence sur le déroulement de la consultation faite par la Direction des ressources humaines. Nous faisons, auprès de cette dernière, des suivis réguliers à ce sujet. Par ailleurs, au cours des derniers mois, nous avons également posé des questions sur l'enjeu du maintien de l'équité salariale.



174

Nombre de membres  
ayant participé aux...

**RENCONTRES SUR LA  
RÉVISION DE LA  
STRUCTURE SALARIALE**

24 et 30 octobre 2018

# Santé, sécurité et mieux-être

**Représentants ACPUM :** Catherine Bussières / Mario Roy

**Soutien de la permanence :** Marie-Claude Levesque / Eve Pouliot

**Groupe de travail :** Nathalie Parent / Ayman Wazzan

Les représentants au Comité santé, sécurité et mieux-être ont été particulièrement actifs cette année. En plus de continuer de mener des représentations auprès de la Direction des ressources humaines sur les aspects de l'environnement de travail qui préoccupent les membres (salubrité des locaux, qualité de l'air et des bâtiments, déneigement, mesures d'urgence, etc.), les responsables du Comité ont porté une attention particulière à la sensibilisation des membres quant à leurs droits en matière d'accidents de travail et de maladies professionnelles. L'Association assure dorénavant un suivi étroit des rapports d'incidents déclarés dans le cadre du travail et veille à ce que les membres soient bien informés de leurs options en termes de réclamation et de protection de leurs droits. Certains suivis plus spécifiques ont été effectués quant aux répercussions de grands chantiers, tels la situation critique du pavillon 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Strathcona) et le projet du Réseau express métropolitain (REM). À cet égard, les membres affectés par les travaux ont été rencontrés au mois de mars dernier par les représentants de l'ACPUM qui ont recueilli leurs commentaires et préoccupations.

En ce qui a trait à la santé mentale, la proportion élevée d'absences demeure une préoccupation. À la demande des représentants de l'ACPUM, les statistiques associées leur ont été présentées par la Direction des ressources humaines. Selon les données, le nombre de dossiers ouverts en invalidité pour lésion psychologique demeure plutôt stable pour les dernières années (2015 à 2018) et aussi en plus faible proportion par rapport au nombre de dossiers ouverts pour lésion physique. Pour ces années et lorsque les données sont comparées à l'ensemble des dossiers ouverts à l'Université, les cas d'invalidités des membres de l'ACPUM, attribuables à des raisons psychologiques, représentent environ un tiers de la totalité des dossiers.



17

Nombre de membres  
ayant participé à...

**LA RENCONTRE SUR  
LES TRAVAUX DU REM**

(mardi 12 mars 2019)

# Comités permanents

## Communication

**Responsable** : Marie-Hélène Paquette

**Soutien de la permanence** : Cathy Gagnon / Geneviève Neault

**Participants** : Aubert Landry / Martin LaSalle / Christine Léonard / Caroline Renaud

Le Comité de communication a le mandat d'encadrer la diffusion de l'information destinée aux membres de l'Association. Au cours de la dernière année, le Comité a ainsi révisé plus d'une soixantaine de publications. De plus, la refonte du site Internet de l'ACPUM a nécessité un travail important de la part des employées de la permanence responsables de ce projet ambitieux, Geneviève Neault et Cathy Gagnon. Afin d'assurer la qualité du produit fini, la date de lancement a été reportée de l'automne 2018 (Conférence annuelle du 27 novembre 2018) au printemps 2019 (Assemblée générale annuelle du 4 avril 2019).

Avec la préoccupation croissante du Conseil d'administration de mettre en place des stratégies de communication alignées sur les grands objectifs de l'ACPUM et sur les besoins de ses membres, combiné à la multiplication des canaux de communication disponibles, le Comité a proposé la conception d'un plan de communication, avec le soutien d'un consultant. Ce projet a été approuvé par les administrateurs. Les travaux ont débuté en mars 2019 et devraient être finalisés d'ici l'automne prochain.

## Développement durable

**Responsable** : Isabelle Daoust

**Soutien de la permanence** : Cathy Gagnon

**Participants** : Stéphanie Lamoureux / David Ligne / Marie-Hélène Paquette / Éric Valiquette

Cette année, un nouveau sondage sur les habitudes de transport des cadres et professionnels a été réalisé auquel 653 membres ont répondu. Le Comité a analysé et comparé les données recueillies avec les résultats obtenus en 2015. Grâce à ces informations, le Comité est maintenant en mesure de dresser un portrait de la situation actuelle et de mieux orienter ses futures représentations auprès de l'Université. Dans le cadre de ce sondage, le Comité en a profité pour évaluer les intérêts et les suggestions des membres en matière de développement durable. À cet égard, le Comité travaille actuellement à l'organisation de conférences-midi sur des thématiques proposées par les répondants.

Par le biais de membres au sein du Comité, l'ACPUM a collaboré au programme de compostage des Éco-leaders, un projet rendu possible grâce à un financement de l'Unité du développement durable de l'UdeM. Les cadres et professionnels ont répondu en grand nombre à l'invitation de mettre en place une collecte de déchets dans les cuisinettes de leurs unités. Ils ont été appuyés dans leur démarche par des éco-leaders membres de l'ACPUM et déjà engagés dans ce projet au sein de l'Université.

Finalement, fidèle à ses convictions, l'ACPUM continue de renouveler son accréditation carboneutre auprès de l'organisme Planetair.

653

Nombre de membres  
ayant répondu au...

**SONDAGE SUR  
LES HABITUDES  
DE TRANSPORT**

# Régie interne

**Responsable** : Sylvie Dubuc

**Participantes** : Isabelle Daoust / Chloée Ferland-Dufresne

La vice-présidente aux affaires internes coordonne les activités des comités et des groupes de travail et est responsable du recrutement des nouveaux membres. Elle est également responsable du Comité de régie interne qui est un comité permanent du Conseil d'administration qui veille au suivi et à l'encadrement des opérations de l'équipe de la permanence ainsi que des activités entre les comités. Elle s'occupe du suivi et assure un appui aux administrateurs et aux comités. Elle soutient également le recrutement et l'accueil des nouveaux membres. À cet effet, 168 nouveaux membres ont rejoint les rangs de l'ACPUM cette année.

Cette année, le Comité de régie interne a revu les conditions de travail du personnel de l'Association qui avaient été établies en 2003. Celles-ci ont été regroupées dans un document qui devrait être mis à jour lors de modifications subséquentes.

En réponse aux exigences du gouvernement, le Comité a de plus travaillé à une *politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes* pour le personnel de la permanence. Cette politique a été adoptée par le Conseil d'administration le 18 mars 2019.

En septembre dernier, les administrateurs ont participé à une demi-journée d'étude sous le thème *Mieux connaître nos membres pour mieux communiquer*. Chaque comité a identifié une priorité pour l'année. Les comités ont également déposé leur plan d'action afin d'assurer un meilleur suivi de leurs activités et faciliter le bilan de leurs actions en fin d'année.

Finalement, huit rencontres d'accueil pour les nouveaux cadres et professionnels se sont tenues sur l'heure du dîner et ont permis aux nouveaux membres de connaître l'Association, de se familiariser avec le Protocole et de poser des questions aux animateurs de la rencontre sur leurs droits, leurs obligations et leurs conditions de travail.

168

**NOUVEAUX  
MEMBRES**

...ont rejoint les rangs  
de l'Association!

65

Nombre de membres  
ayant participé aux...

**8 MIDIS D'ACCUEIL**

# Réseautage

**Responsable** : Marie-Hélène Paquette

**Soutien de la permanence** : Cathy Gagnon

**Participants** : Frédéric Loisier /Kris Martin /Guillaume Paré

Au cours de la dernière année, le Comité de réseautage s'est donné comme priorité de mettre en valeur le programme d'activités de réseautage de l'Association, en tenant compte des commentaires des membres, en adaptant les formules et en proposant de nouveaux lieux. Ainsi, en plus des activités récurrentes que sont le Cocktail annuel (4 octobre 2018), le cocktail suivant la Conférence annuelle (27 novembre 2018) et le Tournoi de golf annuel (15 juin 2018, détails dans la prochaine section), l'ACPUM a proposé à ses membres au cours de la dernière année les activités ci-dessous mentionnées.

En ce moment, le Comité travaille à l'organisation d'un dîner spécial en reconnaissance de l'implication des nombreux bénévoles de l'ACPUM qui aura lieu en avril prochain.

## TOURNOI DE PÉTANQUE À LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

mercredi  
20 juin 2018

Nombre de membres ayant participé : **33**

## RASSEMBLEMENT AU MATCH DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DES CARABINS

vendredi  
28 septembre 2018

Nombre de membres ayant participé : **44**

## DÉGUSTATION DE VINS AU LABORATOIRE CIVILISATIONS ET CULTURES MARIUS-BARBEAU

jeudi  
15 novembre 2018

Nombre de membres ayant participé : **20**

## SORTIE AU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS

mardi  
29 janvier 2019

Nombre de membres ayant participé : **42**

## SOIRÉE DE QUILLES AU FORUM

mercredi  
20 février 2019

Nombre de membres ayant participé : **43**

## Tournoi de golf annuel

**Comité organisateur** : Richard Alix / Virginie Allard-Cameus / Daniel Boucher / Marc-André Bouvrette / Ariane Faucher-Gagnon / Cathy Gagnon

Le Comité organisateur s'est occupé de l'organisation de la 26<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf annuel de l'ACPUM qui a eu lieu le 15 juin 2018 au Club de golf Sainte-Rose, à Laval. Plus de 70 personnes étaient réunies en ce premier vendredi de l'horaire estival pour échanger avec leurs collègues en toute convivialité. La bonne humeur est toujours au rendez-vous de cette activité annuelle incontournable. Encore cette année, les membres non initiés ont eu la possibilité de participer à une séance d'initiation gratuite au golf avant l'événement.

En vue du prochain tournoi qui se déroulera le 14 juin prochain, le Comité a sondé les participants des dernières éditions pour connaître leur situation géographique ainsi que leur préférence relativement au choix du terrain. Les organisateurs ont tenu compte des résultats et, selon la suggestion la plus populaire, le terrain choisi pour la 27<sup>e</sup> édition est le Golf des Îles-de-Boucherville. Le Comité espère que la situation géographique du terrain permettra à davantage de membres de participer à la prochaine édition.

**106**

Nombre de membres ayant participé au...

**COCKTAIL ANNUEL**  
(jeudi 4 octobre 2018)

**70**

Nombre de membres ayant participé au...

**TOURNOI DE GOLF ANNUEL**  
(vendredi 15 juin 2018)

# Comités universitaires

## Comité de prévention du harcèlement

**Représentant :** Guillaume Paré

Les membres du Comité de prévention du harcèlement se sont réunis à deux occasions lors de l'année 2018-2019, soit les 30 octobre 2018 et 22 mars 2019. En plus des dossiers courants récurrents telles que les activités d'information lors de la rentrée et la semaine de prévention du harcèlement, le comité s'est penché sur la Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel (VACS). De plus, le comité a été informé de l'entente liant le BIMH à HEC Montréal afin d'assurer la prévention et l'intervention en matière de harcèlement au sein de cet établissement affilié.

Dans la foulée des consultations réalisées en vue de l'adoption de la politique sur les VACS, l'ACPUM s'est prononcée en faveur de cette dernière tout en proposant des amendements et précisions visant à assurer la protection des cadres et professionnels impliqués dans le dépôt d'allégations à titre de témoins ou victimes. L'ACPUM s'est d'ailleurs réjouie de constater que plusieurs de ses propositions semblent avoir percolées jusqu'à la version finale adoptée par le Conseil de l'Université.

## Comité de retraite

**Représentants :** Normand Laquerre et Alain Sauvageau

Les représentants élus comme fiduciaires au Comité institutionnel de retraite pour représenter l'ensemble des participants ont pris part à dix rencontres cette année. Une proposition de politique de financement du Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM) a été déposée par l'Université en vertu de l'article 142.5 de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Cette politique de financement établit les lignes directrices liées au financement du Régime qui doivent guider le Comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions. Les lignes directrices de la Politique visent à assurer le financement du Régime par le biais de cotisations stables dans le temps. Vos administrateurs ont embauché, en collaboration avec les autres syndicats de l'Institution, un actuaire afin de bien analyser cette proposition et de faire des recommandations.



# Conférence des associations de cadres et professionnels des universités québécoises

**Représentante** : Isabelle Daoust

**Soutien de la permanence** : Cathy Gagnon

**Associations membres :**

Association des cadres de l'École nationale d'administration publique (ACENAP)  
 Association des cadres et professionnels de l'École polytechnique (ACPEP)  
 Association des cadres et des professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM)  
 Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval (ACSIUL)  
 Association des cadres de la Télé-université (ACTU)  
 Association of Concordia University management and administrative employees (ACUMAE)  
 Association des cadres de l'Université du Québec à Montréal (ACUQAM)  
 Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais (ACUQO)  
 Association des cadres de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ACUQTR)  
 Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL)  
 Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS)  
 McGill University Non-Academic Staff Association (MUNASA)

La Conférence des associations des cadres et professionnels des universités québécoises (CACPUQ) regroupe une dizaine d'associations telles que la nôtre. À raison de quatre à cinq rencontres par année, les représentants des associations échangent des informations, notamment sur les conditions de travail de leurs membres, les objectifs et les résultats des négociations. Les sujets traités sont toujours d'intérêt commun. S'il y a lieu, la CACPUQ produit également des analyses ou des études auxquelles collaborent toutes les associations membres.

Tout comme les autres présidents des associations membres, la présidente de l'ACPUM siège d'office à la table de la CACPUQ en tant que représentante de l'Association. Depuis le 15 février dernier, elle assume également le rôle de présidente de la CACPUQ. Cette année, en plus des échanges habituels, les administrateurs ont continué leurs réflexions quant aux orientations, à la mission ainsi qu'au bon fonctionnement du regroupement.

L'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) sera l'hôte de la 12<sup>e</sup> édition du Colloque de la CACPUQ prévue le 15 novembre 2019. Cette activité de formation incontournable est l'occasion par excellence pour les membres de chacune des associations de cadres et professionnels des universités québécoises de partager leurs expériences universitaires communes. Inscrivez dès maintenant cet événement à votre agenda. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

# L'année en images



Assemblée générale annuelle - 18 avril 2018



Cours d'initiation au golf - 8 mai 2018



26e Tournoi de golf annuel - 15 juin 2018



Tournoi de pétanque - 20 juin 2018



Demi-journée d'étude - 27 septembre 2018



Match de Football des Carabins - 28 septembre 2018



Cocktail annuel de l'ACPUM - 4 octobre 2018



Dégustation de vins - 15 novembre 2018



Kiosque ACPUM - Semaine SST - 19 au 23 novembre 2018



20e Conférence annuelle - 27 novembre 2018



Cocktail - 20e Conférence annuelle - 27 novembre 2018



Soirée de quilles - 20 février 2019



Rencontre du REM - 12 mars 2019